



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 8ème législature

Finances locales: Nord-Pas-de-Calais

Question écrite n° 37674

### Texte de la question

M Marcel Wacheux attire l'attention de M le Premier ministre sur l'utilisation des crédits alloués au titre du fonds de conversion dont il a annoncé la création lors de son récent déplacement dans la région Nord - Pas-de-Calais. Destiné à faciliter l'installation des entreprises et à améliorer leur environnement dans les bassins en difficulté, le fonds de conversion serait utilisé prioritairement en faveur du Valenciennais et du bassin de la Sambre à hauteur d'au moins 70 p100 de l'enveloppe des crédits alloués, le reliquat étant destiné au Calaisis et au Boulonnais. Le bassin minier du Pas-de-Calais, dont il n'est pas fait mention dans la répartition du fonds, apparaît dès lors une nouvelle fois pénalisé en dépit des difficultés qu'il rencontre en matière de redéveloppement économique. De plus, alors qu'il n'a jamais été fixé de quotas en faveur du Pas-de-Calais pour l'attribution des aides publiques spécifiques dans le cadre du FIBM, l'instauration d'un taux de participation prioritaire fixé à 70 p 100 privilégie uniquement un secteur par rapport à l'ensemble de la région Nord - Pas-de-Calais, en réduisant au minimum la possibilité pour les autres bassins en difficulté de porter un projet éligible au fonds de conversion. Il lui demande en conséquence les mesures qu'il envisage de prendre pour harmoniser la répartition des crédits du fonds de conversion sur la région Nord - Pas-de-Calais notamment en faveur du bassin minier.

### Données clés

**Auteur :** [M. Wacheux Marcel](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 37674

**Rubrique :** Régions

**Ministère interrogé :** Service du Premier Ministre

**Ministère attributaire :** Premier Ministre

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 7 mars 1988, page 933